

L'élagage : tous concernés, tous engagés et tous protégés !

Cette année, EDF à La Réunion a réalisé plus de **4 500 chantiers** pour se prémunir des risques de coupure électrique liés à des chutes d'arbres ou de branches, particulièrement en période cyclonique.

Dominique CHARZAT, directeur régional d'EDF Réunion présentera

le lundi 30 octobre à 8h30

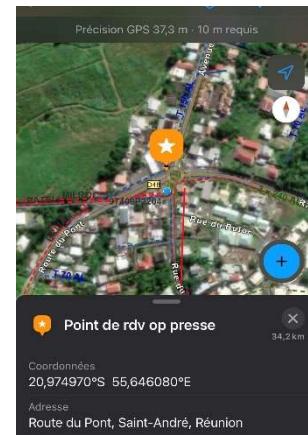
l'un des chantiers d'élagage de cette fin d'année pour EDF

Sur le site de mare à citrons à Salazie.

Merci de confirmer votre présence par mail ou téléphone

Le Point de RDV sera à 8h30 à la station d'essence Vito à Salazie

Point de RDV



Chaque année, EDF met en œuvre un important programme d'élagage sur le territoire pour préparer la saison cyclonique. En 2023, ce sont plus de **4 500 chantiers** qui ont ainsi été réalisés pour garantir une qualité d'alimentation électrique à ses clients.

« Nous sélectionnons les chantiers grâce à un outil de cartographie numérique partagé entre EDF et nos six partenaires professionnels de l'élagage, précise Matthieu Zitte, responsable du programme d'élagage à EDF. Une carte interactive enregistre les interventions. Elle est un outil précieux de planification des chantiers pour les réseaux moyenne et haute tension qui se situent en général à l'écart des zones urbaines. La définition des chantiers est également réalisée avec l'aide d'un intervenant extérieur qui nous appuie pour inventorier la végétation se trouvant à proximité des lignes électriques. » Ces chantiers à haut risque requièrent des règles de sécurité très strictes. Ils sont réalisés par des élagueurs-grimpeurs professionnels.

Les opérations d'élagage à proximité des lignes électriques, que ce soit en milieu urbain ou rural, améliore la qualité de l'alimentation électrique pour les Réunionnais. Au vu de l'étendu du réseau électrique sur le territoire et la croissance des zones d'habitation, cet enjeu concerne tout le monde.

« Comme tout conducteur qui fait l'entretien régulier de son véhicule pour ne pas tomber en panne et ne pas avoir d'accident, il est recommandé à tout propriétaire de terrain de faire un entretien régulier de ses arbres situés à proximité d'une ligne électrique, afin de se prémunir d'un risque de coupure électrique de sa maison » précise Jean-François Finck, Délégué territorial d'EDF à La Réunion. Lorsque l'intervention est trop haute du sol ou trop proche d'une ligne électrique, il est indispensable de faire appel à un élagueur professionnel.

A l'approche de la saison cyclonique, EDF rappelle les consignes de sécurité à respecter en cas de découverte d'une ligne électrique au sol : ne jamais s'approcher ni toucher un câble électrique à terre, contacter le service dépannage d'EDF 7J/7, 24h/24 au 0 800 333 974.

N'imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

EDF – 14 rue Sainte Anne 97400 Saint Denis
SA au capital de 2 084 809 296,50 euros -
552 081 317 R.C.S Paris
www.reunion.edf.fr

Contacts

Presse
Françoise HOAREAU
Francoise.hoareau@edf.fr
+262 (0) 6 92 56 67 83